Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260702-2026_83-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 83

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**		
Quorum :	**14**		
Présents :	**23**		
Représentés :	**03**		
Votants :	**26**		
Date de la convocation :	24 juin 2026	**Date de l'affichage :**	24 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Olivier DESPREZ – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Laurence POIRIER – Dominique MARION – Yannick BESNARD – Marc LEBOISNE – Nadine BACHELIN – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Christine FREIN – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE –

Excusés : Thierry BARRON – Véronique BRASSIER pouvoir à Anne TAILLANDIER – Madeleine VIEL pouvoir à Angélique NOBLANC – Clément VAN CAUTEREN pouvoir à Maxime ROCHETTE -

Anne TAILLANDIER a élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : FINANCES - ACQUISITION DE PRATICABLES - (Nomenclature : 7.10) -

M. le Maire laisse la parole à M. Daniel FÉVRIER, adjoint en charge de la vie associative et citoyenneté - jeunesse, pour la présentation de ce dossier.

Il indique que l'association sportive de Gymnastique a fait connaître son besoin de nouveaux praticables pour poursuivre les compétitions sportives. Sans ce nouvel équipement, l'association ne pourra pas réaliser de compétitions.

Vu le devis pour l'achat de praticables reconditionnés,
Vu le budget 2026,
Considérant que le matériel est utilisé par les écoles de la commune,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'acquérir les praticables et les fournitures de pose à hauteur de 42 052 € HT, soit 50 462 € TTC,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les devis se rapportant à ce dossier.

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260702-2026_83-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***VALIDE ces propositions.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 8 juillet 2026

Anne TAILLANDIER
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr